

Ordre du jour

Assemblée générale extraordinaire de Triodos Bank NV et
Assemblée des détenteurs·rices de certificats d'actions de la Stichting
Administratiekantoor Aandelen Triodos Bank (SAAT)

Mardi 11 octobre 2022

Lieu : Hotel Theater Figi, Zeist (Pays-Bas)

09h30 *Accueil et inscription*

10h00 **Assemblée générale extraordinaire de Triodos Bank NV**

1. Ouverture et annonces
2. Dividende
 - a. Politique de dividende
 - b. Dividende extraordinaire*
 - c. Acompte sur dividende
3. Entrée sur la plateforme multilatérale de négociation (MTF)
 - a. Mise à jour des statuts et prochaines étapes
 - b. Approbation de la cotation et admission des certificats à la négociation sur une MTF*
4. Nomination de Kristina Flügel en tant que membre du Conseil des commissaires*
5. Notification de la proposition de prolongation de la nomination de Willem Horstmann en qualité de membre du Comité exécutif (ad interim – sous réserve de l'approbation de la Nederlandsche Bank)
6. Questions
7. Clôture

13h00 *Inscription*

14h00 **Assemblée des détenteurs·rices de certificats d'actions de la
Stichting Administratiekantoor Aandelen Triodos Bank (SAAT)**

1. Ouverture et annonces
2. Explication du vote concernant la plateforme MTF
3. Nomination d'Alexander Rinnooy Kan en tant que membre du Conseil d'administration de la SAAT*
4. Questions
5. Clôture

15h00 *Fin des assemblées (indicatif)*

** Points qui requièrent un vote ; les autres sujets sont simplement soumis à discussion.*

Notes explicatives relatives aux points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire 2022 de Triodos Bank NV

POINT 2a DE L'ORDRE DU JOUR

Politique de dividende

Concernant la question du dividende, lors de l'Assemblée générale des actionnaires du 20 mai 2022, le Conseil d'administration de la SAAT a invité le Comité exécutif à fournir des informations claires concernant sa politique en matière de capital et de versement des dividendes. Le Comité exécutif a donné suite à cette demande et, après consultation du Conseil des commissaires, a ajusté la politique de dividende le 30 août 2022. La nouvelle politique de dividende suppose que la Banque Triodos soit en mesure de verser trois types de dividende : 1) un dividende ordinaire, 2) un acompte sur dividende, et 3) un dividende extraordinaire. Dans des circonstances normales, la Banque Triodos ne versera qu'un dividende ordinaire. En ce sens, la situation actuelle de 2022 est exceptionnelle. Les détenteurs de certificats d'actions peuvent choisir un paiement du dividende en espèces ou en certificats d'actions (« dividende en actions »). Les propositions de dividende tiennent compte de considérations telles que les exigences futures attendues en matière de capital réglementaire, les opportunités stratégiques (de croissance notamment), les perspectives de la banque de maintenir un capital sain et toute autre attente ou circonstance particulière. En outre, les propositions de dividende devront toujours se conformer aux réglementations en vigueur de la banque centrale néerlandaise (DNB) et de la BCE.

La Banque Triodos s'efforce d'attirer des détenteurs de certificats d'actions qui défendent sa mission et de leur garantir un retour financier sur investissement correct. C'est pourquoi, à partir de l'exercice 2022, le taux de redistribution sera fixé à 50 % du bénéfice net de la Banque Triodos, tel que mentionné dans ses états financiers. Il convient de noter que le Comité exécutif peut également décider de verser un pourcentage plus faible ou de ne verser aucun dividende si cela est jugé nécessaire ou possible, compte tenu, par exemple, de l'évolution (attendue) des ratios de fonds propres.

POINT 2b DE L'ORDRE DU JOUR

Dividende extraordinaire*

La Banque Triodos propose le versement d'un dividende extraordinaire de 1,01 euro par certificat d'action (avant retenue à la source, le cas échéant), pour un montant total de 14,4 millions d'euros. Ce montant équivaut au volume de capital tampon qui avait été mis en réserve afin de financer le programme de rachat de certificats et l'accord de solidarité, et qui sera donc utilisé pour rembourser les détenteurs de certificats d'actions.

Un programme de rachat restreint incluant un accord de solidarité avait été annoncé en février 2022. En raison de complications juridiques liées à la mise en œuvre simultanée de ce programme dans les cinq pays où elle est active, la Banque Triodos en a conclu que le programme de rachat restreint et l'accord de solidarité ne pouvaient plus être exécutés dans les délais impartis. Le risque sérieux de rallongement des délais était, en effet, susceptible de compromettre le calendrier de mise en œuvre de la cotation des certificats d'actions sur une plateforme multilatérale de négociation (MTF). La Banque Triodos considère que le risque de retard de la cotation sur une MTF est inacceptable compte tenu de la suspension prolongée des échanges affectant les détenteurs actuels de certificats d'actions. La Banque Triodos continuera à prendre toutes les mesures nécessaires pour poursuivre les préparatifs de lancement de la cotation sur une MTF dans les délais prévus. Leur finalisation est attendue dans le courant du premier semestre 2023.

POINT 2c DE L'ORDRE DU JOUR

Acompte sur dividende

Au cours des six premiers mois de 2022, marqués par des circonstances difficiles au niveau géopolitique, économique et sociétal, la Banque Triodos a enregistré des résultats financiers satisfaisants, préservé la solidité de sa position financière et généré un impact positif conformément à sa mission.

Lors de l'Assemblée générale des actionnaires du 20 mai 2022, le Conseil d'administration de la SAAT a invité le Comité exécutif à réfléchir à sa politique de dividende et à examiner la possibilité de verser un acompte sur dividende en cours d'exercice. Le Comité exécutif a fait suite à cette demande et a décidé de verser un acompte sur dividende en espèces de 0,35 euro (avant retenue à la source, le cas échéant), avec l'assentiment du Conseil des commissaires. Cet acompte sera versé en même temps que le dividende extraordinaire de 1,01 euro après l'Assemblée générale extraordinaire du 11 octobre 2022.

POINT 3b DE L'ORDRE DU JOUR

Approbation de la cotation et admission des certificats à la négociation sur une MTF*

La Banque Triodos prépare la cotation de ses certificats d'actions sur une plateforme multilatérale de négociation (MTF). Cette cotation, attendue pour le deuxième trimestre 2023, rendra à nouveau possibles les échanges de certificats d'actions de la Banque Triodos de manière réglementée.

La cotation sur une MTF entraîne un certain nombre de changements en ce qui concerne la gouvernance de la Banque Triodos et le rôle de la SAAT en tant qu'actionnaire unique. Les détails de ces changements – qui concernent également la manière dont la protection de la mission de la banque est durablement garantie – continueront à être examinés en concertation avec la SAAT. Néanmoins, ces changements requièrent également, en partie sur la base des dispositions de l'article 8 alinéa 2 des statuts de la Banque Triodos, que celle-ci demande une approbation formelle de la cotation et de la négociabilité des certificats sur une MTF.

Si, dans le cadre du suivi de la décision de principe de mettre en œuvre une cotation sur une MTF, des décisions relevant de la loi ou des statuts de la Banque Triodos devaient être prises par la SAAT en tant qu'actionnaire de la banque, ces décisions lui seront soumises en temps utile.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR

Nomination de Madame Kristina Flügel en tant que membre du Conseil des commissaires*

Après la clôture de l'Assemblée générale annuelle du 20 mai 2022, Dineke Oldenhof a présenté sa démission en tant que membre du Conseil des commissaires au terme de son premier mandat, conformément aux modalités prévues en cas de démission.

Le Conseil des commissaires souhaite proposer la nomination de Kristina Flügel en qualité de nouveau membre en remplacement de Dineke Oldenhof, et ce, pour un mandat de quatre ans prenant fin après l'Assemblée générale des actionnaires de 2026.

Concernant cette nomination, le Comité d'entreprise a exercé son droit renforcé de recommandation et a proposé au Conseil des commissaires de soumettre au vote la nomination de Kristina Flügel en qualité de membre dudit Conseil lors de l'Assemblée générale extraordinaire. Il convient de rappeler que cette recommandation renforcée du Comité d'entreprise reflète également sa position au sujet de la nomination de Kristina Flügel, au sens de l'article 2:158(4) du Code civil néerlandais.

La banque centrale néerlandaise a approuvé la nomination de Kristina Flügel.

Raisons pour lesquelles le Conseil des commissaires a soutenu la nomination de Kristina Flügel

Le Conseil des commissaires estime que le curriculum vitae de Kristina Flügel cadre parfaitement avec le profil recherché. Elle a occupé différentes fonctions exécutives et non exécutives dans le domaine des ressources humaines et ses compétences compléteront parfaitement celles des membres actuels des Comités de nomination et de rémunération. Le Conseil des commissaires estime également qu'elle apportera une valeur ajoutée considérable au conseil dans son ensemble grâce à son expérience dans la supervision des processus de transformation au sein du secteur financier. Enfin, la nomination de Kristina Flügel contribue à la diversité de la composition du Conseil des commissaires en raison de sa formation, de son parcours professionnel, de son genre et de sa nationalité.

Raisons pour lesquelles Kristina Flügel a décidé de soumettre sa candidature en tant que membre du Conseil des commissaires

« Ma carrière a débuté il y a plus de 25 ans en tant que stagiaire diplômée au sein du Groupe Deutsche Bank et depuis lors, j'ai assumé différentes fonctions et engrangé de multiples expériences

en tant que spécialiste, chef de projet, responsable du changement et de la transformation et, plus récemment, en tant que directrice des ressources humaines siégeant dans de nombreux comités de gouvernance internes. Je me réjouis du fait que cette expérience variée m'ait permis d'acquérir de nombreuses connaissances sur le secteur des services financiers aux niveaux européen et mondial. En outre, j'ai acquis une compréhension profonde de l'importance du développement organisationnel et de la transformation de la culture des institutions financières, compte tenu du rôle qu'elles jouent dans la société.

La Banque Triodos a été fondée il y a plus de 40 ans et a fait figure de pionnier dans l'utilisation responsable de l'argent en créant des solutions bancaires durables. C'est un sujet qui me tient à cœur et l'ambition de la Banque Triodos de continuer à « financer le changement » et à « changer la finance » me parle personnellement. C'est pourquoi je veux faire partie de l'avenir de la Banque Triodos. Ses racines solides dans le développement durable, sa mission, sa vision, sa stratégie et son exécution sont en accord avec la manière dont l'entreprise se comporte vis-à-vis de ses collaborateurs, qui sont les ambassadeurs de sa culture d'entreprise et qui façonnent activement la réussite future de la banque.

Intégrer la 'famille Triodos' en tant que membre du Conseil des commissaires m'offre l'opportunité de lui apporter non seulement mes connaissances et mon expérience du monde des affaires, mais aussi mes idées, mon courage et ma passion – autrement dit, ma tête et mon cœur – afin de contribuer à l'ambition unique de la Banque Triodos.

Dans l'intérêt de la Banque Triodos, je soutiendrai et challengerai les comités de réflexion de manière fiable, ouverte et honnête, avec les différentes parties prenantes des organes de direction, du management, du comité d'entreprise et de ses représentants, ainsi qu'avec les instances externes, organisations et communautés avec lesquelles la Banque Triodos est en relation.

La Banque Triodos est confrontée à des défis à la fois financiers, stratégiques, opérationnels et en matière de leadership. Le changement s'opère donc sur plusieurs fronts dans un environnement complexe et un climat d'incertitude générale. Dans le même temps, les racines et la mission de la Banque Triodos sont plus pertinentes que jamais. Elle occupe un positionnement unique pour faire face au *Zeitgeist* (esprit du temps) actuel. Pour réussir dans le futur, la Banque Triodos devra être solide sur le plan financier et organisationnel et bien préparée afin de pouvoir continuer à être un pionnier et un promoteur de la banque durable. Personne n'est immobile, chacun.e d'entre nous explore et apprend de manière continue, le leadership et la culture constituant des facteurs clés de ce processus. Aujourd'hui comme demain, la Banque Triodos devra faire face à des questions et à des débats difficiles, et prendre des décisions importantes.

Je serais honorée de prendre part à cette évolution et d'y contribuer en tant que membre du Conseil des commissaires de cette banque unique et réputée : Triodos. »

CV abrégé de Kristina Flügel

Jusqu'en août 2021, Kristina Flügel assumait la direction mondiale des ressources humaines de DWS, une société allemande de gestion d'actifs issue du Groupe Deutsche Bank et active en Europe ainsi que sur les continents américain et asiatique. Elle y a piloté le processus de transformation des ressources humaines après l'introduction en Bourse de DWS. Précédemment, Kristina Flügel était employée directement par la Deutsche Bank, notamment en qualité de Global Head HR Products Private- and Commercial Bank jusqu'en 2019. Kristina Flügel est une leader expérimentée en matière de ressources humaines dans les services financiers, avec une grande expertise dans la conception et la mise en œuvre de programmes stratégiques, y compris les plans d'externalisation, les fusions et acquisitions, les restructurations, mais aussi la gestion des talents, de la relève et de la diversité. En outre, elle est également active dans la conception et la mise en œuvre de programmes d'évaluation et de développement des cadres supérieurs. De nationalité allemande, Kristina Flügel ne détient aucun certificat d'action de la Banque Triodos.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR

Notification de la proposition de prolongation de la nomination de Willem Horstmann en qualité de membre du Comité exécutif (ad interim)

Le Conseil des commissaires souhaite prolonger le mandat de Willem Horstmann en tant que membre

ad interim du Comité exécutif de la Banque Triodos, assumant la fonction de Chief Financial & Risk Officer (CFRO), pour une période se clôturant au plus tard le 1^{er} avril 2023.

M. Horstmann remplit cette fonction depuis le 20 juin 2022 afin d'assurer la transition jusqu'aux nominations ad interim d'un nouveau CFO et d'un nouveau CRO. L'actuelle CRO, Carla van der Weerdt, est toujours en congé de maladie à la suite d'une forme longue de Covid-19.

Conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la Banque Triodos, le Conseil des commissaires notifie son intention à l'Assemblée générale. M. Horstmann sera rémunéré conformément à la politique actuellement en vigueur pour les membres du Comité exécutif. La prolongation de son mandat est soumise à l'approbation de la banque centrale néerlandaise (DNB). Le Comité d'entreprise de la Banque Triodos a également été informé.

CV abrégé de Willem Horstmann

Willem Horstmann (1967) était employé précédemment chez AEGON où il a occupé diverses fonctions, notamment celles de membre du Conseil des commissaires d'AEGON Bank, de Chief Risk Officer/membre du Comité exécutif et de CFRO d'Aegon Mortgages. Auparavant, il a travaillé chez Vivat Verzekeringen en tant que CRO, chez Zwitserleven en qualité de CFRO et chez AEGON Investment Management en tant que CFO. Il a également occupé divers autres postes de direction dans les domaines des risques et des finances. Il a débuté sa carrière chez Nederlandse Verzekeringsgroep. De nationalité néerlandaise, Willem Horstmann ne possède aucun certificat d'action de la Banque Triodos.

Notes explicatives relatives aux points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée des détenteurs·rices de certificats d'actions de la Stichting Administratiekantoor Aandelen Triodos Bank (SAAT)

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

Nomination de Monsieur Alexander Rinnooy Kan en tant que membre du Conseil d'administration de la SAAT à partir du premier janvier 2023*

Le Conseil d'administration de la SAAT s'efforce, de par sa composition, de disposer d'une large expérience sur le plan sociétal, en s'appuyant sur des compétences et connaissances managériales diverses, ainsi que sur un réseau qui soit pertinent au regard de la mission de la Banque Triodos. De cette manière, le Conseil d'administration de la SAAT est en mesure de remplir son rôle d'actionnaire de la Banque Triodos dans la triple perspective de la mission de la banque, des intérêts de la banque et des intérêts des détenteurs de certificats d'actions.

Chacun des membres du Conseil d'administration de la SAAT dispose de compétences spécifiques et affiche un engagement fort envers la mission de la Banque Triodos. Pour une description plus détaillée du rôle de la SAAT, nous vous invitons à consulter le document intitulé « La vision de la SAAT à propos de la manière dont elle remplit son rôle ». Les compétences requises pour être membre du Conseil d'administration sont décrites dans le document « Profil du Conseil d'administration de la SAAT ». Ces deux documents peuvent être consultés sur le site www.triodos.com/governance.

Le Conseil des commissaires de la Banque Triodos a donné son accord préalable à la décision positive du Comité exécutif de la Banque Triodos concernant la nomination d'Alexander Rinnooy Kan.

La banque centrale néerlandaise (DNB) a approuvé la proposition de nomination d'Alexander Rinnooy Kan.

Raisons pour lesquelles le Conseil des commissaires a soutenu la nomination d'Alexander Rinnooy Kan

Le Conseil d'administration de la SAAT salue la nomination d'Alexander Rinnooy Kan en son sein pour une période débutant le 1^{er} janvier 2023 et se terminant après l'Assemblée annuelle des détenteurs de certificats d'actions de la SAAT en 2026. En plus d'une bonne adéquation avec le profil de la SAAT et d'un engagement global envers la mission de la Banque Triodos, Alexander Rinnooy Kan renforcera le Conseil d'administration de la SAAT grâce à ses connaissances et à son expérience approfondies du secteur bancaire et de la gestion des parties prenantes.

Alexander Rinnooy Kan est un directeur et un superviseur très expérimenté, capable de jeter des ponts entre des perspectives et des intérêts différents. Il a démontré ses capacités tant dans le secteur privé que dans le secteur public.

Le Conseil d'administration de la SAAT se félicite qu'Alexander Rinnooy Kan ait été disponible pour rejoindre ses rangs.

Raisons pour lesquelles Alexander Rinnooy Kan s'est porté candidat

« 'Changer la finance' et 'financer le changement'. Ce résumé magnifique et concis de ce que représente la Banque Triodos me plaît énormément. Nous avons grand besoin de ces deux dimensions. Pour financer d'importants changements sociétaux, il est important, depuis longtemps déjà, de repenser le rôle des institutions financières et la Banque Triodos a ouvert judicieusement la voie dans ce domaine. Dès le début de ma carrière, la durabilité a été un thème de changement indispensable, et mon propre mandat de gouvernance au sein du secteur financier m'a appris à quel point celui-ci peut être influent. Je me réjouis de mettre mon expérience au service de la Banque Triodos et de la SAAT. »

CV abrégé d'Alexander Rinnooy Kan

Alexander Rinnooy Kan (1949), ancien sénateur du parti D66, est professeur émérite d'économie et de commerce à l'Université d'Amsterdam et occupe plusieurs postes au sein de conseils d'administration. Auparavant, il a notamment été président du Conseil de surveillance de la Banque centrale néerlandaise (2012-2015), membre de la Couronne et président du Conseil économique et social néerlandais (2006-2012).

De 1991 à 1996, Alexander Rinnooy Kan a présidé l'organisation patronale VNO, puis VNO-NCW suite à la fusion entre ces deux organismes. Entre 1996 et 2006, il a siégé au Conseil d'administration du groupe ING. De nationalité néerlandaise, Alexander Rinnooy Kan ne détient aucun certificat d'action de la Banque Triodos.

** Points qui requièrent un vote ; les autres sujets sont simplement soumis à discussion.*